



L'aire de jeux au stade : une réalisation du Conseil Municipal des Enfants (CME)

Second semestre 2023

P. 4



Sécheresse 2022

P. 8



Un nom pour l'école

P. 19



Silence, on tourne !





M. Éric MOSCAVIT
Adjoint des services
techniques et travaux

Mme Laëtitia MARIE
Adjointe de la solidarité
et de l'environnement

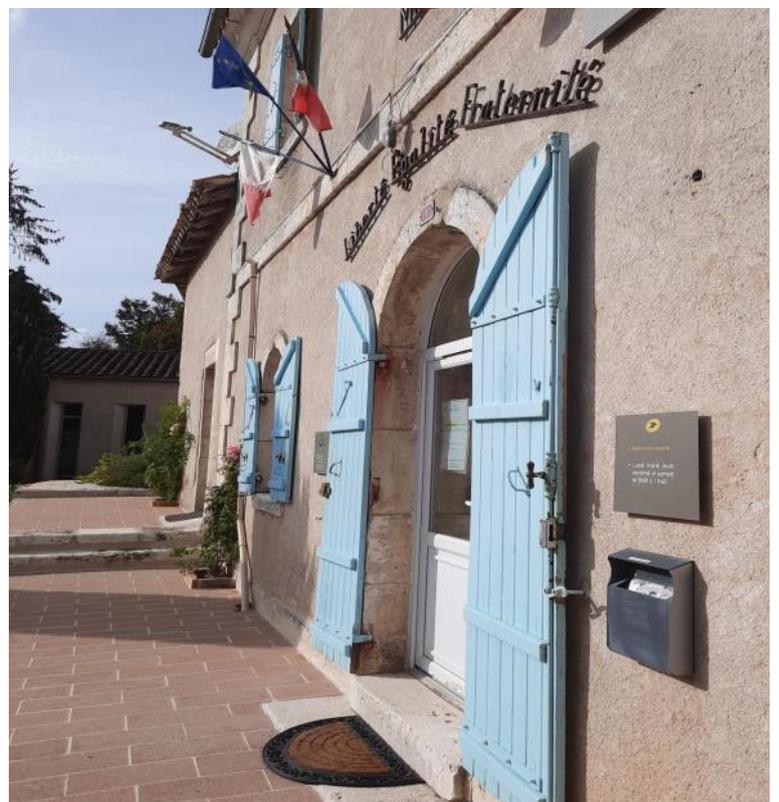
M. Franck MOISSAT
Maire

Mme Nadine COURNIAC
Adjointe des associations et
de l'animation

M. Loïc CAILLAUD
Adjoint des écoles

SOMMAIRE

	Actualités municipales	4
	Intercommunalité	7
	Enfance	8
	Environnement	12
	Social — Solidarité	13
	Associations — Loisirs	14
	Travaux	16
	Infos pratiques	18
	Culture — Art	19
	État civil	20
	À vos agendas	20



La mairie est ouverte :

du lundi au samedi de **9h à 12h**,

du lundi au vendredi de **13h30 à 17h30** sur rendez-vous.

Les élus du Conseil Municipal vous reçoivent sur rendez-vous en mairie.

→ Téléphone : **05.53.03.52.80**

→ Mail : **mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr**

Site Internet : **www.lachapellegonaguet.fr**

Page Facebook (accessible même sans compte Facebook) :

Mairie de La Chapelle Gonaguet

Informations sur votre portable :

Téléchargez l'application **Panneau Pocket**



En images p. 10 & 11

Rétrospective des mois écoulés

Bulletin municipal – Second semestre 2023

Rédaction et crédits photos : Secrétariat de la mairie de La Chapelle Gonaguet ou personnes nommées.

Directeur de publication : Franck MOISSAT, maire.

Réalisation (articles, photos et mise en page) : Aude ESCALÉ et Mylène CHARENTON, secrétaires de mairie.

ÉDITO



Chères Chapelaises, chers Chapelais,
Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le bulletin municipal du **second semestre** de cette année 2023.

Parmi les informations développées plus loin, je souhaite faire un focus sur certaines d'entre elles :

Tout d'abord, profiter de la rentrée de septembre pour souligner à nouveau la richesse des activités et animations réalisées par le **tissu associatif** sur notre commune.

Le début de l'année et l'été ont été **riches de manifestations** dont certaines nouveautés à l'exemple du retour d'une équipe de foot et des concours de pétanque.

Il ne faut pas hésiter à venir essayer les différentes animations proposées et venir **participer aux animations** proposées tout au long de l'année.

Je sais que l'organisation de manifestations repose souvent sur une poignée de **bénévoles, très investis** et parfois dans plusieurs d'entre elles en même temps. Ils ont également **besoin de vous** pour les aider dans l'organisation de ces manifestations, si vous en avez envie : votre aide sera la bienvenue.

La deuxième information concerne notre école : la **rentrée scolaire** s'est effectuée le 4 septembre toujours avec quatre classes et une équipe enseignante inchangée.

Malgré la **baisse des effectifs scolaires** (83 élèves à ce jour), nous **maintenons la dotation scolaire** au niveau de celle de l'an dernier.

Nous reconduisons également la **tarification sociale** de la cantine dont bénéficie plus de 70% des enfants : le repas, **100% fait maison, bio et local** dans la mesure du possible, est ainsi facturé 80 centimes ou un euro maximum pour 62 des 83 enfants.

Enfin, je voulais insister sur la **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** au titre de l'épisode de **sécheresse** dont nous avons été victimes en **2022**.

L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet de certains contrats d'assurance lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

Je sais qu'un certain nombre d'entre nous sont concernés et que cette décision était très attendue. Si vous êtes concerné, **Il faut maintenant prévenir sans délai votre assurance** afin de monter un dossier de sinistre.

Au fil des pages de ce bulletin, toujours réalisé par notre secrétariat que je remercie, vous verrez que **l'actualité de notre petite commune a été riche** au cours de ces derniers mois. Nous avons pu lancer un certain nombre de **chantiers** et mettre en œuvre des **engagements** comme les **rencontres de quartiers**.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste, ainsi que les membres du conseil municipal et des services municipaux, à votre disposition pour échanger sur les sujets qui vous tiendront à cœur.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre,

Bien cordialement,

Le maire, Franck MOISSAT.





Améliorer le réseau mobile



Réunion avec Orange

Consciente des problématiques de réception du réseau mobile, la municipalité a sollicité une étude de couverture de la téléphonie portable qui a fait ressortir la nécessité de **renforcer la couverture** de la zone autour du centre bourg.

Le 15 mars 2023, une réunion de chantier a permis d'étudier les différentes possibilités avec l'opérateur Orange, le service de sécurité des systèmes d'information de la préfecture et le service Périgord numérique. Si la pose sur l'antenne existante de Puy Auriol sera privilégiée, à défaut de possibilité technique, deux autres sites ont été identifiés pour cette antenne 4G : le stade ou le hangar technique.

Orange disposera de **24 mois pour faire les travaux** et déployer, après avoir choisi le site le plus adapté.

Les chiffres officiels du recensement

Au mois d'août, l'INSEE nous a adressé les résultats des comptages définitifs de l'enquête de recensement effectué en début d'année sur notre commune par les deux agents recenseurs, Claire COULY et Aurélie CABROL.

La commune comptabilise donc **525 logements** d'habitations pour **1045 habitants**. Merci à toutes et tous pour votre participation à cette enquête officielle.

L'eau à l'honneur

La radio France Bleu Périgord propose chaque semaine un reportage pour découvrir l'eau en Dordogne, son utilité, son usage, ses us et coutumes et différents aspects : historique, agricole, humain, écologique, environnemental...

Même si notre territoire ne compte pas de grand cours d'eau, La Chapelle Gonaguet abrite des fontaines, des lavoirs, des puits... autant d'**ouvrages et d'anecdotes** autour de l'eau qui ont fait l'objet d'un enregistrement mercredi 31 mai grâce à la collaboration de Catherine SCHUNCK, Jacky DUPONTEIX, Louis DE BROVES et plusieurs membres de l'association Agonapied, réunis autour de Nadine COURNIAC, adjointe au maire, et Marie-Dominique PRIVÉ, de France Bleu Périgord.

Diffusée début juin, l'émission est à retrouver en podcast sur francebleu.fr ou sur Dailymotion « **au fil de l'eau** ».



Interview de France Bleu Périgord

Rencontres estivales

Tout au long du mois de juin, la municipalité a organisé des rencontres estivales, quartier par quartier, au foyer rural.



Les élus à la rencontre des chapelais

Quatre dates au cours desquelles de nombreux chapelais sont venus **échanger avec les élus** pour prendre connaissance des projets en cours et à venir, mais aussi pour proposer leurs idées dans un esprit convivial.



Des échanges constructifs

- 2 juin : secteur centre,
- 9 juin : secteur est,
- 16 juin : secteur nord,
- 22 juin : secteur sud.

Merci à toutes et tous pour vos suggestions toujours bienvenues. Les élus restent à votre écoute (rendez-vous possibles en mairie).

DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

Sécheresse – Biens immobiliers

Notre commune de La Chapelle Gonaguet **a été reconnue en état de catastrophe naturelle** au titre des dommages causés par la **sécheresse-réhydratation** des sols **pour 2022**.

Les sinistrés disposent d'un délai de **30 jours maximum** après la publication de l'arrêté interministériel n° IOME2313528A au Journal Officiel du **8 septembre 2023** pour faire leur démarche auprès de leur compagnie d'assurance.

Sécheresse – Agriculture

Le Comité National de la Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) a reconnu 239 communes du département - dont La Chapelle Gonaguet - au titre des calamités agricoles **sécheresse 2022**.

Gel – Agriculture

Par ailleurs, suite à l'**épisode de gel** survenu du 1^{er} avril 2022 au 5 avril 2022, notre commune a été reconnue au titre des calamités agricoles pour les pertes de récoltes sur kiwis, noisettes, pommes, prunes d'ente et prunes de table mais aussi pour les pertes de fonds sur plants de châtaigniers et kiwis. Les agriculteurs lésés ont pu être indemnisés au titre de l'arrêté ministériel n°2023-02-23_24.RI de mars 2023.



Le futur lotissement communal

Depuis plusieurs mois, nous vous tenons au courant notamment par l'intermédiaire du bulletin municipal, de l'avancée du projet de lotissement communal.

Ce dossier, géré en collaboration avec la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) Isle Manoire et le cabinet de géomètre Altéo, avance et s'est concrétisé par le **dépôt du permis d'aménager au mois de juillet** après une dernière réunion le 19 juin avec les propriétaires jouxtant le terrain communal et intéressés au projet.



Le 21 avril, une réunion de chantier pour le **piquetage des futurs terrains** était organisée en présence d'Éric MOSCAVIT, adjoint. La commune devrait ainsi créer 21 lots auxquels s'ajouteront 12 lots créés par les propriétaires de parcelles voisines. Ces terrains seront proposés à la vente pour des personnes désireuses de faire construire leurs maisons.

Les travaux nécessaires pour la viabilisation des terrains (voies de desserte, réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement) pourraient débuter d'ici la fin d'année 2023 pour une commercialisation envisagée d'ici fin 2024.

Un projet de tiers-lieu

Soucieuse de créer un lieu de vie au cœur du village qui permettrait aux habitants de se retrouver, la municipalité envisage la création d'un tiers-lieu dans l'**ancien hangar communal** situé place de la mairie.

Cette idée, portée par Estelle LACOTTE, conseillère municipale, a été partagée avec d'autres élus du conseil municipal et est en cours d'étude par le service d'ingénierie de l'agence technique départementale (ATD 24), représenté par Mme Lydwine BROSSARD, venu sur place le 13 avril.



Mme BROSSARD de l'ATD et les élus en charge du projet

Réhabilitation de l'ancienne mairie

Depuis plusieurs années, les locaux de l'ancienne mairie situés place de l'église sont inutilisés. Dans le cadre d'un projet impliquant la démolition d'une partie de l'édifice pour **améliorer la sécurité** du passage entre la route départementale et la rue de la mairie, et le réaménagement de ces locaux, l'agence technique départementale a été sollicitée pour mener une étude du coût des travaux

M. REVIDAT, chargé de cette étude, a rencontré les élus le 6 avril pour évoquer ce projet.



M. REVIDAT de l'ATD et les élus en charge du projet

Parallèlement, et pour étudier toutes les options, l'office publique de l'habitat a également été rencontré afin de savoir si ces locaux pourraient potentiellement être transformés par leurs soins en logements à louer.

Les différentes solutions seront proposées au conseil municipal qui choisira ainsi la meilleure option.



L'office HLM et les élus en charge du dossier

Une nouvelle conseillère municipale

Jacqueline LEVRERO, habitante des Granges, a rejoint l'équipe municipale suite à la démission de M. JOLY.

Adjointe au maire durant de nombreuses années, elle s'était particulièrement investie à l'école.

Elle sera prochainement nommée au sein des commissions communales.



Des difficultés à nous lire ?



Le bulletin municipal en gros caractères vous est destiné. Il est plus facile à lire pour les personnes atteintes de déficience visuelle.

Contactez la mairie pour vous en procurer un.





Focus sur le budget 2023

Le conseil municipal de La Chapelle-Gonaguet s'est réuni le 15 avril 2023 pour voter le budget communal.

Après la validation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2022 pour le budget communal et CCAS, le budget 2023 a été **validé à l'unanimité** avec un focus sur les projets d'investissement à mener à court et moyen termes : travaux routiers, rénovation de l'église du bourg, changement des éclairages publics en leds, cheminement de la route des Genêts et de la départementale n°1... pour un montant total de **1 081 135,98 €**.

Le budget de fonctionnement s'élève quant à lui à **717 053 €** pour prendre en compte les majorations liées à l'inflation et pour assurer toutes les dépenses de gestion courante.

Taux d'imposition inchangés

0% d'augmentation du taux d'imposition communal

Cette année encore, les taux d'imposition ne seront pas augmentés et **demeureront au niveau de 2022**.

Taxe foncière bâtie : 44.73 %

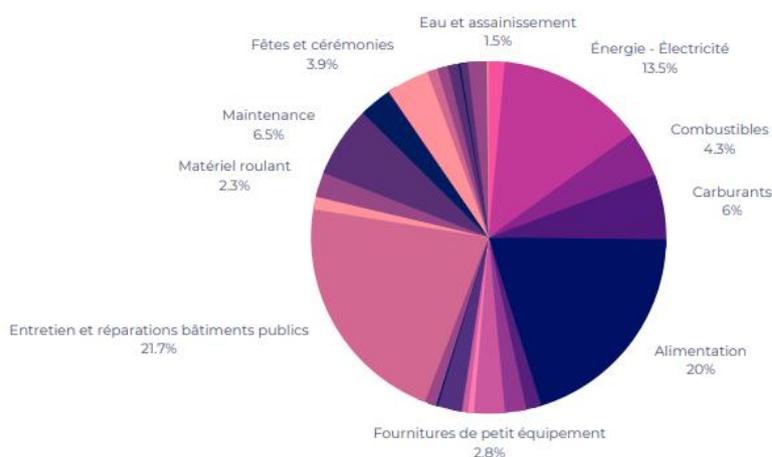
Taxe foncière non bâtie : 76.03 %

Taxe d'habitation : 12.77%

Les chiffres de 2022

L'année 2022 aura été marquée par l'inflation et de nombreuses dépenses ont été impactées (denrées de la cantine scolaire, carburant, électricité...) mais le budget a été maîtrisé.

CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL - 011 MANDATS ÉMIS



Fonctionnement : 731 395,69 € en recettes et 557 935,84 € de dépenses de fonctionnement.

Investissement : 782 861,13 € de recettes et 342 891,32 € de dépenses d'investissement.

Les subventions aux associations

Chaque année, la commission association se réunit pour étudier les demandes d'aides déposées par les associations communales.

En 2023, ce sont **plus de 7 000 €** qui ont été alloués pour soutenir la vie associative avec une subvention exceptionnelle de 600 € accordée à la toute jeune association des copains du pré vert pour soutenir leurs actions en faveur de l'école de la commune.



Réunion de la commission association avant le vote du budget

Budget participatif

La ligne consacrée au budget participatif a été renouvelée cette année à hauteur de 2000 € pour permettre aux chapelais de proposer leurs idées pour améliorer le cadre de vie de la commune. Plusieurs projets issus de cette initiative ont déjà vu le jour, **n'hésitez pas à proposer vos idées !**

GLOBAL FONCTIONNEMENT 2022

DEPENSES / RECETTES

TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE



En 2022, les **principales dépenses d'investissement**, se sont concentrées sur les projets suivants :

- Cheminement piétonnier rue de Biras : 166 480,06 €,
- Travaux de voirie pour un montant de 71 469,36 €,
- Achat des sanitaires publics écoresponsables de la place de la mairie pour 27 084 €,
- Travaux relatifs à l'église St Michel du bourg puisque 14 124 € ont été consacrés au financement de l'étude par l'architecte pour identifier les travaux nécessaires à la réhabilitation de l'église du bourg.



ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES

Commission relai petite enfance



M. CAILLAUD et les membres de la commission relai petite enfance du Grand Périgueux

Mardi 9 mai, les membres de la commission de suivi du Relais Petite Enfance (RPE) Centre (représentant la CAF, PMI, RPE, et les élus locaux) du Grand Périgueux se sont réunis dans la salle du conseil municipal de La Chapelle Gonaguet pour une réunion de travail.

L'occasion de présenter le compte rendu d'activité 2022 du RPE et de constater une bonne activité des RPE malgré le covid. L'occasion aussi de faire le point sur les **modes de garde existants sur notre commune** pour les 0/3 ans : micro-crèche Chapi-Chapo et assistantes maternelles en activité (liste sur le site <https://monenfant.fr>).

Le syndicat Eau Cœur Périgord incite et agit pour les économies d'eau

« PETITES ACTIONS,
GRANDE PRÉSERVATION :
ÉCONOMISONS L'EAU. »

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique et d'appauvrissement des ressources en eau, le syndicat Eau Cœur du Périgord a lancé une campagne de communication sur l'ensemble de son territoire afin de sensibiliser les abonnés aux économies d'eau.

Au travers de **plusieurs conseils** détaillés sur le dépliant distribué dans vos boîtes aux lettres cet été, chacun peut agir à son échelle : installer des mousseurs sur vos robinets pour économiser jusqu'à 90% de l'eau, réutiliser l'eau de lavage et cuisson pour arroser le jardin, investir dans un récupérateur d'eau...

Grâce aux investissements réalisés (10 millions d'euros par an), le syndicat d'eau devrait pour sa part atteindre l'objectif de renouvellement de 2% par an des canalisations d'eau.

Pensez navette ferroviaire pour vos trajets !



La navette ferroviaire est un train TER Nouvelle Aquitaine qui fait des allers-retours entre Mussidan et Niversac avec un train toutes les 30 minutes en heures de pointe aux principaux arrêts (Mussidan, St Astier, Périgueux, Boulazac et Niversac) et un train toutes les heures sur les autres arrêts (Neuvic, St Léon, Razac, Marsac). À partir de 2 allers-retours par semaine sur le même trajet, un abonnement vous permet de **voyager à prix réduit** et peut être pris en charge à 50% par les employeurs des salariés et apprentis.

Nouveaux locaux

Le siège de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux a été déplacé au cœur du quartier d'affaires du nouvel **espace Aliénor**.

L'objectif est que les services du Grand Périgueux soient regroupés avec d'autres services publics intercommunaux et associatifs en un même lieu et dans un même bâtiment.

A proximité de la gare de Périgueux et du pôle d'échanges multimodal, cet espace de services mutualisés bénéficie d'un accès très facilité.

*Nouvelle adresse : 255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX — 05 53 35 86 00.*



Le nouveau siège du Grand Périgueux

Convention Territoriale Globale

Le Grand Périgueux a engagé un long travail partagé avec la CAF, les communes et les partenaires de Dordogne afin de préparer l'élaboration d'une **Convention Territoriale Globale** (CTG).

Ce document vient remplacer et pérenniser le cadre contractuel financier qui était celui des contrats enfance jeunesse (CEJ). Il doit permettre une meilleure lisibilité des préoccupations communes et constituer une opportunité de trouver de nouveaux champs de collaboration, d'expérimenter et de développer des projets innovants dans divers domaines (enfance, petite enfance, habitat, accès aux droits et l'animation de la vie sociale).

M. MOISSAT a signé ce document, validé en amont par le conseil municipal de la commune.



Signature en avril de la CTG avec Mme CHAPELLE



Inscriptions scolaires

Chaque année, après les vacances du mois d'avril, les inscriptions scolaires sont lancées conjointement en mairie et à l'école.

Pour l'année scolaire 2023/2024, **7 enfants ont fait leur rentrée** soit un effectif envisagé pour le mois de septembre 2023 de **83 enfants** (à titre de comparaison, **93** enfants étaient scolarisés l'an passé) au sein des 4 classes.

École : 05.53.03.52.00



Un nom pour l'école

Compte tenu de la proposition des enfants sollicités par le corps enseignant sur le sujet du nom que pourrait porter leur école, et après échange dans les classes, les élèves ont proposé au mois de mai 2022 que leur école se nomme « **École du Pré Vert** », en référence au grand pré de plus de 3000m² faisant office de cour de récréation mais également pour faire un jeu de mot avec le nom du poète.

La dénomination, ou le changement de dénomination d'une école étant de la compétence de la collectivité de rattachement, le conseil municipal avait décidé le 4 août 2022 de valider la dénomination proposée par les enfants.

L'entreprise bois d'enfer, sollicitée pour la réalisation d'une enseigne moyennant une somme de 665 €, est venue l'installer le 10 mai 2023.

Le nom de l'école a été officiellement inauguré le **15 septembre** en même temps que la nouvelle aire de jeux du stade.

Le CME en action

Deux fois par mois, les enfants du Conseil Municipal d'Enfants (CME) se sont réunis autour d'Elodie, animatrice de l'association des Francas de Dordogne et de Jessica SEUVE et Aude PULO, conseillères municipales porteuses du projet.

Préparation d'un poème pour la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, organisation d'une rando vélo, création d'un nouveau passage piéton devant l'école, collaboration avec des associations du village pour de nouveaux projets, élaboration d'un questionnaire à destination de la population... **les idées fusent et se concrétisent** grâce à l'implication des enfants.

Le mandat du CME 2022/2023 s'est achevé fin juin par un moment convivial, mais gageons que de nouveaux volontaires souhaiterons prendre la relève l'année scolaire prochaine !



Le nom de l'école a été inauguré le 15 septembre

Des artistes en herbe

Dans le cadre d'un concours de dessin organisé par le **club Soroptimist Périgueux** à l'occasion de la journée internationale de l'environnement, les enfants de la garderie ont participé volontiers et créé des œuvres originales sur le thème « la vie des abeilles ».



Dessins des enfants de garderie

L'exposition et la remise des prix se sont déroulés le 10 Juin 2023 à la galerie « Les Deux Mondes et l'Art » à Périgueux et Léa LASVERGNAS en CM2 a été récompensée par le 1^{er} prix le 15 juin, en présence de Mme PRESTAT, présidence du club, Franck MOISSAT, maire et Bernadette LALET, agent périscolaire ayant chapoté ce challenge. Tous les enfants de la garderie participants se sont également vus remettre un cadeau. Félicitation à toutes et tous !



Préparation d'un poème pour le 8 mai



Jeux collaboratifs



Remise des prix par Mme PRESTAT, organisatrice du concours





ENFANCE

Nos agents formateurs

Durant plusieurs semaines, William TARNAUD, cuisinier de notre restaurant scolaire, a eu pour mission de former plusieurs stagiaires désireux d'en apprendre plus sur le métier. **Hélène MOREAU**, par ailleurs habitante des Brunies, puis **Sophie GBOE**, ont chacune pris part aux préparatifs en cuisine au cours des mois de mai et juin 2023. Des stages instructifs s'inscrivant dans le cadre de reconversions professionnelles.

De même, fin juin, **Bérénice GUILLOUT**, habitante des Jalajoux, est venue effectuer un stage d'immersion durant tous les temps périscolaires (garderie et cantine) auprès de Bernadette LALET, sa tutrice.

Chaque année, la municipalité donne la chance à plusieurs personnes pour effectuer des stages dans ses différents services.



Hélène MOREAU en stage auprès de William TARNAUD avec Laëtitia MARIE, adjointe en charge de la cantine.



Sophie GBOE en stage auprès de William TARNAUD avec Laëtitia MARIE, adjointe à la cantine.

Horaires des services périscolaires

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les services périscolaires mis en place par la mairie sont ouverts durant les périodes scolaires.

Le matin : de 7h à 8h35

Le midi : de 11h45 à 13h35

Le soir : de 16h30 à 18h30

Les tarifs des différents services sont communiqués aux familles en début d'année scolaire et communicables en mairie, sur demande.

Contact garderie/cantine : 05.53.08.17.54



Bérénice GUILLOUT en stage auprès de Bernadette LALET et Isabelle BRUNAUD durant les temps périscolaires

Les services périscolaires en images

Chaque matin, midi et soir d'école, les agents de la garderie et de la cantine accueillent les enfants du groupe scolaire. Ces derniers sont accompagnés dans la **réalisation d'œuvres thématiques** ou conviés à participer à des animations.

Un grand merci à nos agents encadrants pour leur investissement.



Atelier lapins de Pâques



Moment lecture



Atelier fête des mères - Confection de cœurs



Repas pique-nique dans le pré



Fête de fin d'année en garderie



Représentation de l'atelier chorale des temps périscolaires lors de la fête de l'école



Mars 2023 :

Cérémonie
commémorative
du 19 mars par la FOPAC

Bâtiments communaux aux
couleurs de mars bleu, tout le
mois durant, pour sensibiliser au
cancer colorectal

Avril 2023 :

Chasse aux œufs avant les vacances de
Pâques durant la garderie périscolaire

Multisports tour au stade le 19 avril
avec Sports et Loisirs Services Conseils
et Prestations (SLSCP)

Réunions régulières du CME



VOTRE COMMUNE EN IMAGES

Juin 2023 :

Rando vélo le 11 juin organisée
par le CME, Alain RAPNOUIL, les
Francas de Dordogne, Aude PULO
et Jessica SEUVE, conseillères mu-
nicipales en charge du projet

Remise des gilets jaunes pour le
transport scolaire par
Loïc CAILLAUD, adjoint en charge
des écoles, aux élèves de CM2 qui
prendront le bus en septembre

Rencontres estivales avec
la municipalité



Mai 2023

Fête des fleurs et des fées le 1^{er} mai par
le comité des fêtes

Cérémonie commémorative du 8 mai
par la FOPAC et lecture d'un poème par
le CME

Les Foulées de Lorine le 18 mai



Juillet 2023 :

Vide grenier du comité des fêtes,
place de la mairie, le 2 juillet

Ball trap des chasseurs le week-end du 14 juillet
sous le signe de la convivialité, de l'esprit
d'équipe et du partage

Marchés gourmands par le comité des fêtes
les 21 et 28 juillet

Concours de pétanque au stade le 29 juillet
avec le nouveau club de foot RC CG



Août 2023 :

Marchés gourmands par le comité des fêtes le 4 août

Atelier compostage le 3 août au foyer

Nouveau concours de pétanque par le club de football
le dimanche 20 août au stade





Brûlage des végétaux

Brûler ses végétaux est **interdit du 01/03 au 30/09** et soumis à déclaration préalable obligatoire en mairie (3 jours avant minimum) du 01/10 au 28/02.

Vous pouvez les porter en déchetterie ou faire appel à l'entreprise Entretien 24 - 05.53.08.82.10 - qui les collecte sur réservation, de mars à novembre les mardis des semaines paires. Coût 10 € et gratuit pour les personnes de plus de 75 ans ou personnes handicapées.

Audit de nos dépenses énergétiques

Sollicité par la mairie, le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE24) est venu au mois de mars faire la restitution de l'audit énergétique de nos bâtiments communaux demandé par la municipalité.

Le principal poste de consommation a été identifié au sein du groupe scolaire où des mesures d'économies d'énergies devront être mises en place.

Une charte sera signée avec le personnel pour les sensibiliser aux gestes les plus vertueux et applicables au quotidien.



Le SDE venu présenter son rapport

Atelier compostage

Afin d'aider les chapelais à réduire leur volume de sacs noirs, et répondre à l'obligation qui sera faite à compter du 1^{er} janvier 2024 de disposer d'un moyen pour composter ses déchets biodégradables, la municipalité, en collaboration avec le SMD3, ont proposé cet été une formation sur le compostage et une distribution de composteurs.

Le 2 août, plus d'une vingtaine de personnes se sont réunies au foyer autour de Patrick SIMON, animateur SMD3, et Julie MARTRINCHAT, coordinatrice des animateurs du SMD3, pour gérer au mieux leurs déchets. Un **atelier ludique et convivial** qui aura permis d'apprendre les bases du compostage.

A noter : réservation de composteurs toujours possible. Remplissez le coupon ci-dessous



Coupon de réservation (à retourner en mairie avant le 31 octobre)

Nom et prénom : _____ Adresse : _____

Téléphone / Mail : _____ N° de carte SMD3 : _____

Souhaite commander **un composteur** (cocher la case souhaitée) : Oui Non

Si oui, composteur de 300 litres (24 €) 600 litres (36 €)

Souhaite commander **un brasscompost** moyennant un chèque de préservation de 10 € Oui Non

Risque incendie : un n° dédié

Pour connaître le niveau de risque incendie, vous pouvez appeler le **05 53 03 70 00**.

Des restrictions de circulation et d'activités en zone sensible dans le massif forestier et à ses abords peuvent en effet s'appliquer. N'oubliez pas que la forêt est un environnement naturel où il est primordial de respecter les consignes de sécurité et les dispositions en vigueur.

Soyez attentifs aux avertissements et suivez les recommandations des autorités compétentes.

Plus d'infos: site internet de la Préfecture de Dordogne



De petits locataires à la mairie

Au printemps, nous avons eu la surprise de voir nicher dans les murs de la salle des associations jouxtant la mairie, une **famille d'écureuils**.

Quatre petits ont fait leurs premiers pas le long des murs communaux puis ont quitté le nid vers le mois de juin pour vivre leur vie sans doute dans le bourg.



4 bébés écureuils en mairie

Un projet d'achat groupé

Sur l'idée de M. MORILLON, chapelais présent lors de la réunion compostage, un achat groupé de **brasscompost** (outil facilitant le retournement du compost dans les composteurs) est proposé à la population.

Pour l'achat de 20 brasscompost, le prix serait de 24 € HT l'unité et 23 € HT au-delà de 21 brasscompost ; auquel s'ajoute le coût de la participation à la livraison groupée.

Réservation en mairie avant le 31 octobre avec le coupon ci-dessous et moyennant 10 € pour acter votre réservation.



Réservez votre brasscompost

SOCIAL - SOLIDARITÉ



Repas des aînés

Comme chaque année, la mairie convie les **habitants de plus de 65 ans** à partager un moment convivial et d'échanges autour du traditionnel repas des aînés.



Le repas est prévu le 29/10

Les invitations parviendront prochainement aux intéressés et le repas sera organisé le dimanche 29 octobre au restaurant du golf de Marsac.

Inscriptions nécessaires en mairie à l'aide du coupon fourni dans le courrier à venir.



Portage de repas

Le service de portage de repas à domicile contribue au maintien à domicile et permet de bénéficier d'un repas équilibré tout en prévenant les risques de dénutrition.

Ce service est donc proposé sur notre commune par l'intermédiaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Périgueux.

Que vous ayez besoin de ce service ponctuellement (après une hospitalisation par exemple) ou de manière plus pérenne, contactez le 05.53.54.76.70. Un devis gratuit peut être établi et une étude réalisée pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une prise en charge.

Téléthon

Partenaire de l'opération Téléthon depuis plusieurs années, la municipalité relaye l'action menée par Christine ROSE, habitante des Brunies et membre active de l'association Téléthon, qui réalise et propose à la **vente des peluches** confectionnées par ses soins.



Peluches en précommande

Ces petits monstres seront en vente à l'occasion du marché de Noël de l'amicale le 10 décembre au foyer rural, mais vous pouvez d'ores et déjà commander en la contactant au 06.72.71.49.43.

Don au 3637 lors du Téléthon des 8 et 9 décembre. Merci à vous.

Octobre rose

La municipalité tient cette année encore à soutenir l'action menée par la ligue contre le cancer et notamment la **sensibilisation concernant les cancers du sein**, en illuminant ses bâtiments communaux (mairie et église) en décorant le village aux couleurs emblématiques de cette action, mais aussi en proposant divers objets à la vente en mairie.

Nous remercions d'ores et déjà Denis TESTUT, agriculteur et conseiller municipal qui, chaque année, prête une botte de foin emballée en rose pour décorer l'entrée du village.

L'association Agonapied s'est également associée à l'action et organisera une **randonnée pédestre le 8 octobre au matin**. Les dons collectés lors de cette marche seront reversés à la ligue.



La commune se parera de couleurs roses

Numéros utiles

Assistants sociaux du secteur : 05.53.02.06.42

CCAS de la commune (aides financières, secours...) : 05.53.03.52.80

CIAS du Grand Périgueux (portage repas, aide à domicile, aide aux aidants...) : 05.53.54.76.70

Améliorez votre logement avec le programme Amélia 2

Pour rappel, vous avez jusqu'en 2024 pour profiter des aides mises en place par la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et la commune de La Chapelle Gonaguet pour améliorer votre logement.

Dans le cadre du programme Amélia 2, treize familles chapelaises ont déjà bénéficié des subventions versées aux propriétaires occupants ou aux propriétaires d'un logement en location.

Concrètement, vous pouvez bénéficier d'aides financières (jusqu'à 100 % du montant des travaux) et d'un soutien technique gratuit dans le choix des artisans, le suivi des travaux et l'accompagnement administratif.

INFORMATIONS GRATUITES ET SANS ENGAGEMENT

05.33.12.00.79

CONTACT@AMELIA2.FR



Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large : adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et/ou handicapées, amélioration thermique (isolation, chauffage, menuiseries), mise aux normes de votre assainissement non collectif, ravalement de vos façades, etc.

Mme Laëticia MARIE, adjointe au maire en charge des solidarités, est l'élue référente pour ces dossiers.

* Prix d'un appel local



Gymnase intercommunal

La commune de Mensignac abrite un gymnase intercommunal commun aux communes d'Annesse et Beaulieu, La Chapelle-Gonaguet et Mensignac.

Si la construction a été financée par la communauté d'agglomération du Grand Périgueux, l'entretien est financé par nos trois communes.

Vous pouvez y pratiquer **différentes activités**. Pour l'année 2023/2024, les disciplines suivantes sont proposées : Karaté, Tai chi, Badminton, Handball, Basket, Gym, Fitness, Danse...

Plus d'informations auprès de la mairie de Mensignac : 05.53.05.17.15.



Venez lire à la bibliothèque

La bibliothèque municipale située au cœur de l'école fait sa rentrée **grâce aux bénévoles** mobilisés pour vous accueillir et vous conseiller dans le choix de vos ouvrages.

Bibliothèque ouverte les lundis, mardis et vendredis de 16h à 17h30.

Inscription gratuite.

Informations : 05.53.08.17.54.



Les bénévoles vous accueillent et conseillent

Tous avec Lorine !

Jeudi 18 mai, l'association « **Dans les Foulées de Lorine** » organisait au stade une rando et un trail pour collecter des fonds pour financer des thérapies non prises en charge par la sécurité sociale pour soigner Lorine.

La centaine de participants a pu courir ou marcher sur différentes distances pour la bonne cause.

Un grand merci à tous !



Lorine vous remercie

Rando VTT

Dimanche 4 juin, près de 300 participants s'étaient inscrits auprès de l'**association VTT'ISLE** pour effectuer une rando VTT traversant notre commune.

Durant la matinée, les chapelais des Brunies, Blanchou, Kourlouze, la Jarthe, Patraud, les Genêts et Cubelet ont vu les cyclistes défilier à bon train.

Merci à tous pour votre accueil chaleureux.



De nombreux quartiers traversés

Un nouveau club de football

Grâce à la mobilisation de bénévoles et joueurs réunis autour de José DI-PIERRO, président, un nouveau club de football voit le jour !

Les locaux du stade, inutilisés depuis plusieurs années reprennent vie avec la collaboration d'Alain BUISSON, conseiller municipal qui assiste cette **nouvelle équipe** dans leur projet.

Entraînements, matchs amicaux et officiels mais aussi organisation de concours de pétanque ou encore plus récemment organisation sur notre terrain des journées de l'arbitrage... le racing club Chapelle Gonaguet (RC CG) est surmotivé !

L'équipe s'est même dotée de maillots aux couleurs de la commune.

Vous souhaitez les rejoindre en qualité de joueurs seniors, dirigeant(e) bénévole ou entraîneur ?

Contactez les sur racingccg@gmail.com



La nouvelle équipe de foot autour de M. DI-PIERRO



ASSOCIATIONS — LOISIRS

Club de tir

Le club de tir situé au lieu-dit Desbats, à l'entrée des Brunies, vous propose **trois séances d'essai gratuites** afin de découvrir le tir sportif et ceci, quel que soit l'âge, les mercredis après-midi et les samedis, sur rendez-vous.

Deux stands sont à la disposition des tireurs : le 10m à Périgueux, salle municipale du Rio (notamment pour les plus petits et débutants ou confirmés) et à La Chapelle Gonaguet, pour les tirs à 25/50/100m.

Contacts : M. ANDRES, vice-président et initiateur 06.84.28.27.40 ou M. GRUMBERG initiateur, 06.21.37.28.89.

Plus d'informations : <https://www.facebook.com/en tapant « société tir Perigord »>.

Envie de découvrir le tir sportif
Prends RV avec nous
Les mercredis de 14h00 à 17h00

3 Séances découvertes offertes

Pensez à l'environnement, ne jetez pas sur la voie publique. (article L. 541-10-1 du code de l'environnement)

Agonaweb : un panel d'activités

L'association Agonaweb vous propose des activités variées tout au long de l'année :

Peinture : reprise à partir du mardi 5 septembre - les mardis de 14h à 17h.

Le tarif est de 10 € pour l'année. Prévoir son matériel : pinceaux, toiles...

Informatique : reprise à partir du jeudi 14 septembre - les jeudis de 15h à 17h.

Apporter son ordinateur si possible.

Traitement de la photo à la demande le mardi de 15h à 17h.

Renseignements auprès de Mireille AUBERON par mail : secretariatagonaweb@orange.fr

Votre rentrée sportive au foyer

Dès le mois de septembre, retrouvez vos cours de sports **au foyer** :

Lundi 18h : zumba avec Lucie - 5 euros la séance. Info auprès d'Annie au 06.03.86.23.25

Lundi 19h15 : gym, renforcement musculaire, step avec Sylvie - 5 euros la séance. Info auprès d'Annie au 06.03.86.23.25

Mercredi 18h30 : yoga avec Monique, 200 €/année, possibilité de cours ponctuels (10€/cours), cours d'essai gratuit. Info au 06.47.31.77.71 .

Jeudi 18h30 : pilâtes avec Sylvie - 5 euros la séance. Info auprès d'Annie au 06.03.86.23.25



Venez vous essayer au sport au foyer rural, place de la mairie !

Des randonnées tout au long de l'année

L'association Agonapied vous donne régulièrement rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir des sentiers de randonnées sur la commune ou sur les communes alentours.

Retrouvez le **programme détaillé** en mairie ou sur notre page Facebook (accessible même sans compte Facebook) ou sur panneau Pocket (application disponible sur Android et iOS).

Lundi 11 septembre	RAZAC SUR L'ISLE Boucle de Voie verte 7Km Départ 8h30 mairie
Dimanche 17 septembre	SAINT ANDRE D'ALLAS Randonnée à la journée avec pique -nique Boucle du Lébéro 13Km Départ 8h00 mairie
Lundi 18 septembre	ST VINCENT DE CONNEZAC Boucle de St Vincent adaptée 7Km Départ 8h30 mairie
Lundi 25 septembre	COULOUNIEUX CHAMIERES Boucle des courtes 7,5Km Départ 8h30 mairie
Vendredi 29 septembre	COURSAC Boucle des Bornes d'Antan 9 Km Départ 8h30 mairie



Réfection de la salle dite des « aînés »

La salle dite des aînés va faire l'objet de **travaux d'amélioration et de rénovation** afin d'assurer un meilleur confort aux associations utilisatrices. La pose de plaques de placoplâtre et d'isolant complétera la modernisation de cet espace. La salle sera équipée de nouveaux luminaires leds mais surtout de nouveaux mobiliers achetés auprès du Grand Périgueux à l'occasion du déménagement de leurs locaux.

Le coût des différentes interventions des artisans et agents des services techniques s'est élevé à 22 000 € HT.

Une subvention a été accordée au titre du fonds de mandat par Le Grand Périgueux (10 000 €) début septembre.

Les travaux devraient s'achever courant du dernier trimestre 2023.

Mise en place d'une nouvelle aire de jeux

Sur une **proposition du Conseil Municipal d'Enfants (CME) 2021/2022**, accompagné par les Francas de la Dordogne, mais aussi Jessica SEUVE et Aude PULO conseillères municipales en charge de ce projet, l'idée de doter le stade d'une aire de jeux pour enfants plus complète que ce qu'elle n'était, est née.

Choisi par le CME 2022/2023 et subventionné par le **budget participatif du département** à hauteur de 12 000 €, cet équipement a été acheté par la municipalité et mis en place début août par les services techniques, sous l'égide d'Éric MOSCAVIT, adjoint.



Traçage avant implantation



Coulage des fondations



Rendu final des jeux installés

Inaugurée le 15 septembre - en même temps que le nom donné à l'école - en présence de M. RANOUX, conseiller départemental, cette aire de jeux a déjà son public.

Elle se compose d'une structure d'escalade ouverte aux 3/12 ans, d'une balançoire nid d'oiseau pour les 3/12 ans et d'un toboggan réservé aux 3/10 ans.

Un grand merci au Conseil Municipal d'Enfants 2021/2022 mais aussi 2022/2023 pour cette réalisation et merci également à nouveau à toutes les personnes qui ont soutenu ce projet lors du vote du budget participatif du département.



La salle des aînés avant les travaux

Une aire de covoiturage

Afin d'inciter les chapelais à adopter le covoiturage, la municipalité a sollicité les services techniques pour l'implantation d'une aire de covoiturage sur le **parking de la mairie**.

Des dizaines de places sont ainsi à votre disposition, gratuitement.

Prochainement, un totem viendra également matérialiser cet emplacement.

A savoir : Le Grand Périgueux et l'agence Périmouv' expérimentent des lignes de covoiturage pour des trajets quotidiens avec le site illicov.fr.



Dératisation des locaux

Chaque année, dans le cadre d'un contrat annuel d'entretien, la mairie dératise et désinfecte ses locaux pour éviter la prolifération des nuisibles.

Plusieurs rats ayant été vus en centre bourg, nous remercions les administrés de veiller à bien entretenir leurs locaux également.





TRAVAUX

Gestion des eaux pluviales

Au mois de mai 2023, Franck MOISSAT, maire et Éric MOSCAVIT, adjoint en charge de la voirie, recevaient les services de l'unité d'aménagement de Mussidan pour trouver une solution aux problèmes d'écoulements des eaux pluviales sur une partie de la **route départementale n°1**.

Suite aux propositions, des travaux seront réalisés pour essayer de prévenir les désagréments.



Mme LEYRITS, M. GUIMBAUD et M. MOISSAT sur le cheminement de la RD1

Hydrocurage

Comme chaque année, des travaux d'hydrocurage préventifs du **réseau d'assainissement collectif** ont été menés en centre bourg, les 20 et 21 juillet.

L'objectif : entretenir le réseau de canalisation pour prévenir d'éventuels désordres.



Intervention en juillet 2023

Travaux de voirie 2023

Chaque année, la municipalité alloue une somme de **70 000 €** pour les travaux de réfection de voirie afin de maintenir un entretien constant de son réseau routier.



Après avoir identifié les routes à traiter en priorité et suite à la consultation de plusieurs entreprises, la municipalité a confié à **l'entreprise MURET TP** de Vergt la réalisation des travaux qui devraient débuter au cours de l'automne 2023.

Travaux de sécurisation

Sensibilisée par certains habitants à l'occasion des rencontres estivales organisées au cours du mois de juin 2023, la municipalité a organisé une réunion consacrée aux problèmes de sécurité routière du **quartier des Reyssoux** le 3 juillet directement sur site.

Suite aux échanges, trois STOP seront implantés à titre expérimental pour réduire la vitesse des automobilistes de plus en plus nombreux à fréquenter cet axe servant souvent de raccourci.

Si les retours s'avèrent satisfaisants, le dispositif, qui constituait un essai, sera donc maintenu.



Les habitants des Reyssoux lors de la réunion

Par ailleurs, sur une **proposition du Conseil Municipal d'Enfants (CME)**, un **nouveau passage piéton** a été mis en place le long de la route départementale n°1, en amont de l'école, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité.

Tracé par les services techniques le 5 juillet, il ne manquera pas de démontrer toute son utilité dès la rentrée de septembre.



Un nouveau passage piéton tracé sur la RD1

Plaques d'habitations

Afin de **doter les nouveaux chapelais** ayant fait construire leurs maisons sur notre commune, la municipalité a procédé à une distribution de plaques de rues au cours de l'été.

Initiée en 2017, la **numérotation des maisons au métrique** renforce l'efficacité pour les services de secours puisque ces derniers savent ainsi la distance à parcourir depuis le début de la voie.

L'installation et l'entretien restent à la charge du propriétaire de l'habitation et son apposition est obligatoire.



Vos titres d'identité



Vous devez **faire ou renouveler un titre d'identité** (carte d'identité, passeport) ?

Réalisez votre pré-demande en ligne pour gagner du temps, sur le site gratuit de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr

Ensuite, muni(e) des documents nécessaires (liste disponible sur le site service-public.fr), vous devrez vous rendre, sur rendez-vous, dans l'une des mairies ou maison France services équipées des dispositifs pour recueillir votre demande.

Les plus proches se situent à Château l'Evêque (maison France services), St Astier, Coulounieix-Chamiers ou encore Périgueux.

Maisons France Services

Les **Maisons France Services** vous accompagnent dans vos démarches auprès des organismes suivants : les impôts, la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, Pôle emploi, l'ANTS, la justice.



Les maisons France Services les plus proches se situent sur les communes voisines de Château l'Evêque, joignable au 05.53.46.28.74. et Coursac (n° 05.53.54.05.25).

Permanences pour **Château l'Evêque** : le lundi de 14h00 à 17h30, puis du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h00.

Permanences pour **Coursac** : le mardi, mercredi, vendredi de 9h à 17h, le jeudi de 9h à 12h15, le samedi de 10h à 12h.



France services

Payer vos factures municipales

Le paiement des factures des services municipaux (notamment factures de cantine et garderie) peut se faire par **prélèvement automatique** mais aussi **en ligne** via le site tipi.budget.gouv.fr.



PayFiP.gouv.fr



PayFiP vous permet de payer vos factures publiques (hors impôts) 24h/24, 7/7, en toute sécurité. Des réponses à vos questions.

PAYER VOS FACTURES PUBLIQUES

Démarches en ligne

Certaines démarches sur les **sites publics** (CAF, sécurité sociale, pôle emploi ...) peuvent s'effectuer depuis la tablette présente dans le hall de la mairie.

N'hésitez plus à profiter de ce service gratuit.



Informez-vous !

Bulletin municipal, page **Facebook** (accessible même sans compte Facebook), application **panneau Pocket** sur vos téléphones (application à télécharger gratuitement), **site internet**, **panneaux d'informations** à côté des bornes poubelles, **presse locale**... les moyens d'informations sont nombreux.

N'hésitez pas à les consulter régulièrement pour vous tenir informé(s).



Nuisances de voisinage, respectez les horaires !

Horaires à respecter pour les travaux de bricolage, de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (*source : arrêté préfectoral en vigueur*) :

- ➔ les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- ➔ les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ➔ les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Merci pour votre civisme



Rentrée des bébés lecteurs

Les bébés lecteurs ont fait leur rentrée le lundi 11 septembre !

Ces **ateliers, gratuits**, ouverts aux bébés de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte responsable, sont menés grâce au bénévolat de Patricia EYSSARTIER et Coraline BELAIR.

Prochaines dates les lundis 25/09, 09/10, 06/11, 20/11, 04/12, 18/12/2023.

Horaires : de 10h15 à 11h15.

Plus d'informations auprès de Coraline au 06.25.03.14.92 ou de Patricia au 06.86.06.52.70.



Retour en images des ateliers du début d'année

Tournage de la série « Fortune de France »



Au cœur du tournage d'une scène au Prieuré de Merlande

Mercredi 31 mai, l'équipe de tournage de la **série en 6 épisodes** commandée par France télévision « Fortune de France », investissait notre commune.

Les salles de maquillage, habillage, et la partie production occupaient la place de la mairie, la salle du conseil municipal et le foyer, la cantine avait été installée sur le parking du Prieuré de Merlande et le film se tournait dans et aux abords du Prieuré de Merlande.

150 personnes environ étaient présentes pour tourner cette scène probablement diffusée en fin d'année 2023 ou début 2024. Parmi les 60 figurants, Jeanne LASCAUD, chapeloise, faisait partie de la troupe.





ÉTAT CIVIL



Naissances

Camila EL KADI, 24/03/2023
 Héloïse HELLAL, 26/03/2023
 Antoine DUCHER, 27/03/23
 Andréa VEZINAT, 05/07/2023
 Isaac CHEVALIER, 07/08/2023
 Camille DATICHY, 13/08/2023

Mariages



Laura LANOISELÉE
 et Frédéric FRENOIS, 27/05/2023
 Julie BOURGUIGNON
 et Fabien BOULLY, 05/08/2023
 Delphine FIRMIN
 et Guy SOW, 19/08/2023
 Sylvie PASQUET
 et Alain SCANDELLA, 19/08/2023
 Marie-Christine DERMANIAN
 et Boualem HAMMAM, 19/08/2023

Décès

Max COTTÉ, 23/03/2023
 Jackie BOSCH, 24/04/2023
 Bernard COURNIAC, 06/05/2023
 Léone ROUSSEAU, 09/05/2023
 Majid EL KADI, 02/06/2023
 Simone MIAILLON, 06/06/2023
 Jean Claude LINARES, 04/08/2023

Seules les informations ayant fait l'objet d'un accord écrit des familles sont diffusées.

Hommage à Léone ROUSSEAU



Le 9 mai 2023, Mme Léone ROUSSEAU, chapeloise pendant près de 50 ans et deuxième femme élue au sein du conseil municipal en 1977, nous a quitté à l'âge de 95 ans.

Arrivée en Dordogne en 1959 pour suivre son mari périgourdin, elle exerça à l'école primaire de Saint Vivien de Paussac puis à l'école primaire de Brantôme et au collège Laure GATET.

En 1972, Mme ROUSSEAU et son mari décidèrent d'acheter une maison à La Chapelle Gonaguet. Les enfants de Mme ROUSSEAU et son mari Yvon s'impliquent dans l'association de l'amicale laïque dans le cadre du théâtre, de la projection de film ainsi que dans l'association des Anciens Combattants.

En 1977, le Docteur Raoul ROUSSEAU, maire de la commune, demanda à Léone de faire partie de son équipe aux élections de la même année. Élu, elle est la deuxième femme au conseil municipal de La Chapelle Gonaguet, avant la parité.

Dans ce conseil, elle pris en charge la gestion de la cantine et des relations avec le corps enseignants. Elle fut désignée par l'inspection d'Académie de la Dordogne en tant que DDEN, son rôle étant de servir de conciliateur entre les parents d'élèves, les enseignants et l'inspection d'académie.

Pendant trois mandats elle fut conseillère avec M. Raoul ROUSSEAU puis 1^{ère} adjointe de M. Jean-Yves GUIDOUX.



Nous garderons aussi en mémoire la campagne publicitaire de Péribus dont elle fut l'égérie afin d'inciter les gens à utiliser ce moyen de transport pour diminuer la pollution dans notre agglomération.



À VOS AGENDAS !



Sept.
23

15 : Inauguration du nom de l'école et de la nouvelle aire de jeux du stade
17 : Journées du patrimoine (voir ci-dessous)
23-24 : Fêtes village avec le comité des fêtes

Oct.
23

Octobre

8 : Randonnée pour octobre rose
14 : Repas festif avec l'amicale
29 : Repas des aînés

Nov.
23

Novembre

1^{er} : Fête des citrouilles avec le comité des fêtes
11 : Cérémonie commémorative avec la FOPAC
11 : Concert chansons Aznavour avec l'amicale

Déc.
23

Décembre

10 : Marché de Noël de l'amicale laïque

Janv.
24

Janvier 2024

21 : Vœux de la municipalité

Journées du Patrimoine

Rendez-vous le **17 septembre, de 10h à 18h**, au stade pour les journées du patrimoine.

La municipalité organise une manifestation à cette occasion et le thème étant celui du sport, une exposition photos sur les clubs de football s'étant succédés sur la commune sera organisée.